



**Le challenge Unilever
100 % Marketing-Ventes !**



C'est quoi ?

Un challenge
100 % Marketing d'activation !

En équipe, Vivez le 31 mars dans la peau d'un marketeur
Unilever

Enchaînement d'imprévus et rencontres exceptionnelles
rythmeront cette folle journée...

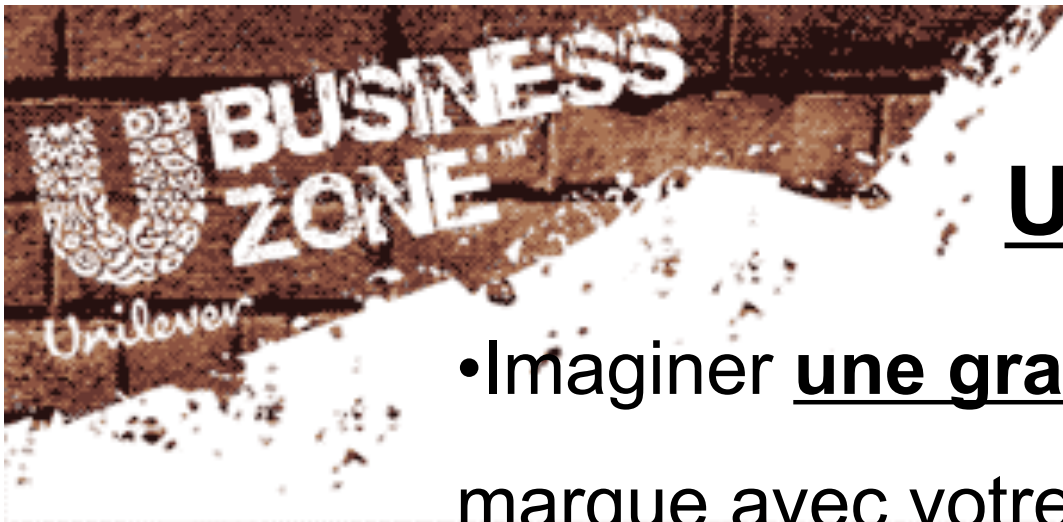


C'est quoi ?

Une journée pour travailler sur :



Imaginez, Créez...et concrétisez des opérations d'activations « 360° » pour construire les marques sur leur marché et assurer leur croissance



C'est quoi ?

UBZ: Principes

- Imaginer une grande opération d'activation marque avec votre équipe
- Avec le coaching d'un manager Unilever
- La présenter devant un jury d'exception



Pour plus d'infos sur l'activation des marques:
www.Unilever-businessactivation.fr



C'est quand ?

**Le 31 mars 2006
En région Parisienne**

- 9h30 :** Accueil et Brief des équipes
- 10h00 - 15h00 :** Travail de groupe avec leur coach
Unilever
- 15h00 - 18h00 :** Présentation des équipes devant les
jurys
- Corner métiers (espace d'échanges avec
les managers)
- 19h00 :** Remise des prix et cocktail de clôture



Qu'est ce que l'on gagne ?

Une journée unique :

- Rencontrer avec des pro du marketing
- Une expérience concrète et en live de « brand builder » = le marketing d'activation des marques .

Pour les gagnants :(1 équipe par marque)

16 stages et 16 week-ends seront attribués aux meilleures équipes, celles qui par l'originalité, la pertinence et la faisabilité de leur plan sauront convaincre leur jury



Envie de Participer ?



Comment s'inscrire?

Allez vite sur

www.Unilever-businesszone.fr

Attention : Inscription jusqu'au 12 mars.



Comment s'inscrire?

- Pour participer à ce challenge, il vous faut :
 - Constituer votre équipe de 4 personnes
 - Votre équipe peut se composer de candidats de différentes promo ou écoles (mais tous doivent être étudiants)
 - Inscrire votre équipe sur www.Unilever-businesszone.fr (avant le 12 mars 2006, date de la clôture des inscriptions).
- à noter :Unilever participe à vos frais de déplacement :
 - sur la base de justificatifs
 - à concurrence de 150 € maximum